

**N° 142/19**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 4 décembre 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 19 décembre 2019,

**Objet de la délibération :**  
**BADABOUM / Réfection de la cour : validation des travaux et demandes de subvention**

Nombre de membres)	
- En exercice :	99
- Présents titulaires	58
- Absent(e)s :	
• Dont suppléé(e)s	4
• Dont représenté(e)s	14
• Excusé(e)s :	4
• Non excusé(e)s :	19
- Votants	76

Résultat du vote	
- Pour :	76
- Contre :	
- Abstention :	

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

**SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf,

Le douze décembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Liesle sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

**Présent(e)s**

Mesdames et Messieurs les membres en exercice, M. Bonnefoi Frédéric quitte la séance à 22h40.

M. Bole Léon à M. Maire Pierre, M. Dard Pierre à M. Chatelain Claude, M. Lièremont Jean-Michel à Mme Morel Nicole, M. Gaillard Marcel à M. Bérion Dominique, M. Laithier Didier à M. Bouquet Philippe, M. Ducret Sylvain à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à M. Roland Jean-Louis, Mme Chanudet Djamilia à M. Pernin Daniel, Mme Magneron Monique à Mme Petitot Marie-Jeanne, Mme Galmiche Christelle à M. Chabod Gérard, Mme Bournez Estelle à M. Jouvin Christophe, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Vergey André à M. Faivre-Pierret Christophe

**Procuration**

M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, Mme Fietier Danièle par M. Poirot Daniel, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier.

**Suppléé(e)s**

**Excusé(e)s**

Mme Boucon-Galimard Sabine, Ms. Debray Michel, Nicolet Jean-Paul & Guinchard Jean-Pierre.

**Absent(e)s**

Mmes Muller Valérie, Faillet Maryse, Breuillot Christine, Berger Danièle, Leblanc-Vichard Françoise & Ragot Maryvonne, Ms. Bourgon Jean-Michel, Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Dugourd Pascal, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Petetin Yves, Simon Gilles, Quéty Gérard et Bourquin Michel.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Pierre Daudey a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Après 13 années d'existence, la structure de jeux extérieure du Multi-accueil Badaboum d'Amancey est devenue dangereuse pour les enfants et vu son état, elle a été retirée de la cour. De plus, le sol souple s'est abîmé au fil du temps.

Afin d'accueillir les petits dans de meilleures conditions, il est proposé de réaménager la cour, à savoir : réfection du sol souple afin d'y installer une nouvelle structure de jeux pour tout-petits et réfection de la clôture extérieure Un montant prévisionnel de 8 170 € HT sera inscrit au budget 2020.

La CCLL étant propriétaire des locaux et de la cour, le conseil, invité à se prononcer, à l'unanimité, valide ces travaux et autorise le président à solliciter toutes les subventions possibles pour le réaménagement de la cour du multi-accueil, notamment la CAF, ainsi que l'autorisation de commencer les travaux (CAF...)

Fait et délibéré en séance, le 12.12.19

Communauté de Communes Loue Lison  
7, rue Edouard Bastide  
25230 LIESLE

Pour  
Jean-Claude GRENIER  
Président

